

## Dimanche 10 septembre 2023

Ez. 33 : 7 – 9

Ro. 13 : 8 – 10

Mt. 18 : 10 – 20

Frères et sœurs,

Les textes qui nous sont proposés aujourd'hui nous mettent, très explicitement, devant nos responsabilités par rapport à nos frères et sœurs, et devant Dieu.

Être des guetteurs, aimer les autres comme étant le plein accomplissement de la loi, les reprendre, seul à seul, quand ils ont péché, puis à plusieurs, afin de leur faire réaliser leur péché, voilà le programme proposé. Il est exigeant.

Plusieurs choses m'ont frappée, principalement dans notre passage d'évangile.

Tout d'abord le cas qui nous est évoqué n'est pas un cas général, il s'agit d'un conflit personnel : si ton frère a péché contre toi ... Le frère qu'il convient d'amener à reconnaître qu'il a péché, n'a pas agi contre l'Église en général, contre sa communauté, contre Dieu. Il semble que nous sommes là devant un conflit personnel, initié par l'un des protagonistes. Quelque chose donc, hélas, de très banal, de très quotidien, de très humain.

Et la manière dont Jésus invite à traiter le problème est progressive.

Il s'agit d'abord de s'expliquer entre « quatre z' yeux », donc, pas de on-dit, de rumeurs, de discussions oiseuses derrière le dos de qui que ce soit, pas de cabale dans les réseaux sociaux. Intimité et discrétion, voilà le premier stade ... qui de mon point de vue, va bien dans le sens attendu par Paul. Il s'agit ici d'une dette d'amour, de tout faire pour rétablir une relation blessée entre moi et l'autre, entre l'autre et Dieu. Puisque le péché c'est bel et bien ce qui nous coupe de Dieu et de nos frères.

Puis si ça ne suffit pas on va demander l'aide de témoins, et enfin en désespoir de cause, on fait appel à l'aide plus globale de l'Église, et enfin seulement, si rien n'y fait, il y aura mise à l'écart.

Cela ressemble fort à un processus de médiation tel qu'on pourrait le pratiquer actuellement, quand la communication entre deux personnes ne fonctionne pas.

Et l'exclusion prononcée finalement, en désespoir de cause, ne me paraît pas violente, elle est juste posée comme un constat : cette personne, décidément, n'est pas fréquentable, pour moi.

Et encore ! Il ne s'agit pas de rejet si l'on se reporte à ce que Jésus pratique : il ne rejette ni les païens, ni les publicains ! ... au contraire, il s'en fait des amis et s'invite à leur table ! Au grand dam des « purs ».

Pas d'exclusion donc, mais peut-être un effort supplémentaire de notre part, un effort pour aller vers l'autre, l'accueillir tel qu'il est, l'enseigner, en toute fraternité ... nous en sommes bien toujours à la seule dette autorisée par Paul : l'amour réciproque !

Nous sommes bien loin, avec ce processus proposé par Jésus, de tentations éventuelles de régler des affaires de manière arbitraire, ou trop rapide, trop émotionnelles ou trop personnelle.

Pour autant, il y a bien une prise de conscience que ce péché, dont on ne nous dit pas à quoi il peut bien correspondre, est nuisible, non seulement pour la personne initialement visée, mais pour tout le groupe, puisqu'il y a invitation à agir.

C'est donc une invitation à la prise de responsabilité de chacun et chacune.

Quand un frère commet une action qui ne convient pas, je ne dois pas fermer les yeux. Mais je dois au contraire, au nom de l'amour que je lui porte, et éventuellement en me faisant aider, tenter de l'amener à discerner ce que son action a de dommageable pour moi, pour les autres, et donc même pour lui !

Notre traduction nous dit alors, « ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel ... »

Cela fait un peu froid dans le dos. Certes, notre passage, avec sa procédure à étapes met des garde-fous au jugement, mais nous connaissons bien, dans l'histoire, des jugements qui ont été posés, par des hommes réunis à plusieurs, au nom de Dieu et qui ont conduit à des condamnations iniques et parfois mêmes définitives : hérésie, sorcellerie, excommunication, mise au ban etc. ... cela a pu prendre bien des formes.

Nous sommes souvent si prompts à penser que nous détenons la vérité pleine et entière ! Nous sommes si rapides à juger l'autre et à le condamner !

Alors, si notre jugement est vraiment la base du jugement divin ! Cela devient vite un cauchemar !

Comment accepter cette responsabilité et risquer par mon erreur de condamner le frère, non seulement sur la terre, mais aussi dans le ciel ?

Seulement voilà, le grec dit, littéralement, ceci : ce que vous lierez sur la terre sera ayant été lié dans le ciel.

« sera ayant été lié », moi, je ne le traduis pas « sera lié », mais « aura été lié ».

Je joue sur les mots ? Certes pas !

Ce que je comprends, moi, c'est que mon jugement terrestre, notre jugement, posé à plusieurs, n'est pas la base du jugement dans le ciel, mais au contraire sa conséquence.

Parce que, et ce n'est pas un hasard, bien sûr, notre passage est encadré, par deux éléments qui, pour moi, en éclairent le sens.

Il est en effet précédé par la parabole de la brebis égarée et retrouvée ... qui nous décrit la joie du maître à la voir revenir.

Il est suivi par cette invitation à se mettre à plusieurs pour prier et demander, avec l'assurance alors d'obtenir ce qui est demandé, et Jésus ajoute même, « là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

Et suivi enfin par la réponse de Jésus à Pierre : il faut pardonner 70 fois 7 fois !!

Il me semble alors que nos textes d'aujourd'hui nous disent que, en cas de difficulté entre frères, nous devons poser notre jugement selon certains critères qui sont ceux de Jésus et que je vais reprendre avec vous :

Premier critère : juger sur la base de cet amour de Dieu pour chacun de nous, de cette joie qu'il a à voir revenir à lui celui qui était perdu, et avec l'affirmation posée par Jésus en introduction de la parabole : « le Fils de l'Homme est venu chercher et sauver ceux qui étaient perdus. »

Deuxième critère : ne pas négliger un préalable, qui est celui de la prière, à plusieurs, pour demander le discernement, et l'appui de Dieu, ainsi que sa présence qui nous est alors promise.

Troisième critère : nous rappeler ce que Paul nous dit dans l'épître aux Romains : « celui qui aime les autres a obéi à la loi » ... « celui qui aime ne fait aucun mal à son prochain ».

Sans toutefois éluder la nécessité de la vigilance envers le frère, elle-même basée sur cet amour du maître qui ne veut pas que ses brebis s'égarer, comme un parent ne laisserait pas son enfant par exemple faire de la trottinette sur l'autoroute !

Ce qui doit nous mener à la vigilance comme à l'action, nous conduisant, si besoin, à reprendre ce frère, c'est donc l'amour, et non pas une quelconque certitude de détenir une vérité morale ou religieuse que je pourrais imposer à chacun.

Vigilance, amour, prière, écoute de l'autre, éventuellement à plusieurs, et conscience que le jugement ne nous appartient pas : ce que nous lierons ou délierons sur la terre aura, déjà, été lié ou délié dans le ciel !

Mais du coup, si je prends au sérieux cette affirmation de Jésus selon laquelle : « le Fils de l'Homme est venu chercher et sauver ceux qui étaient perdus. », je ne peux alors que penser que ma seule et vraie responsabilité, c'est de délier, de libérer, de m'efforcer, encore et toujours, à remettre mon frère debout et à le ramener vers Dieu.

Et puisque nous sommes aujourd'hui encore, réunis, au nom de Dieu, à plus de deux ou trois, demandons-lui de nous aider à être des chrétiens formant une communauté qui libère le frère de son péché, qui ramène à Dieu celui qui est égaré, qui rend compte sans fin de l'amour de Dieu par la vigilance fraternelle, et qui témoigne, surtout, de la joie de Dieu devant le retour du fils perdu. Amen.